



COMMUNIQUE DE PRESSE

POST COVID 19 : NOUVELLE GENERATION DE PROGRAMMES D'APPUI POUR LA RELANCE DES TPME INDUSTRIELLES

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique lance, à travers l'Agence Maroc PME, une nouvelle génération de programmes d'appui pour la relance des TPME industrielles qui vise à donner une forte impulsion à leur croissance et compétitivité.

Ainsi, les programmes d'accompagnement actuels ont été reconfigurés en deux nouveaux programmes avec des taux d'appui plus intéressants et des conditions d'accès et de paiements simplifiées. Il s'agit, en l'occurrence :

- **du Programme ISTITMAR** qui porte sur l'appui à l'investissement des TPME industrielles, pouvant aller jusqu'à 30% du programme d'investissement. Les projets réalisés au niveau des provinces et préfectures situées en dehors de l'axe atlantique Tanger-Casablanca peuvent bénéficier d'un appui additionnel de 5%.
- **du Programme MDWAKABA** qui prévoit une prise en charge des coûts d'assistance technique et conseil au profit des TPME industrielles pouvant aller jusqu'à 80% pour les PME (au lieu de 70% actuellement) et 90% pour les TPE. Le plafond d'appui aux projets de créativité et codéveloppement des TPE est passé pour sa part à 2 MDH au lieu de 1 MDH auparavant.

Par ailleurs, deux nouveaux programmes d'appui ont été mis en place, à savoir :

- **Le Programme TATWIR**, qui offre un appui sur mesure comprenant à la fois l'appui à l'investissement et l'assistance technique et conseil, et ce au profit des TPME industrielles investissant dans les secteurs porteurs notamment ceux de croissance verte, d'innovation industrielle et d'industrie 4.0. Le programme appuie également l'accélération des PME à fort potentiel de croissance ainsi que les projets d'investissement concernant les produits non industrialisés actuellement au Maroc permettant ainsi d'encourager la production industrielle locale.
- **Le Programme NAWAT** qui porte sur l'accompagnement en termes de conseil, expertise et assistance technique, au profit des TPE, autoentrepreneurs et porteurs de projets ayant des projets d'investissement ne dépassant pas les 3 MDH. L'accompagnement couvre aussi bien la phase pré-investissement, à travers l'appui à l'élaboration des Business plans, que la phase post-investissement, à travers l'accompagnement par des experts et conseillers techniques pour le développement des compétences métiers, managériales et entrepreneuriales. En outre, ce programme offre une mise en réseau de sa cible pour le partage d'expérience nécessaires à la réussite des projets.